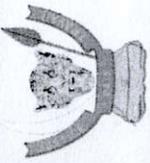


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°050/2025

A LA SOCIETE ASTI INTERNATIONAL

Après avoir reçu le contrat du marché n° VPM/MDNAC/CAB/026/2024, conclu avec le Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants, pour un montant total hors taxe de dollars américains dix-neuf millions quatre cent septante-trois quatre cent quarante-trois, septante-neuf centimes (USD 19 473 443,79) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cent trente-six mille trois cent quatorze, dix centimes (USD 136 314,10), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 10/03/2025.

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement

